

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE
SEANCE DU 17 DECEMBRE 2004

Nombre de conseillers

- en exercice : 22
- présents : 15
- votant : 15

L'an deux mil quatre, le dix sept décembre.

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à 16 heures à la direction du service d'incendie et de secours de la Vienne, sous la présidence de Monsieur André SENECHÉAU.

Date de convocation du conseil d'administration : 24 novembre 2004.

Présents :

Monsieur Ludovic GUILLAUME, directeur de cabinet de Monsieur le Préfet de la Vienne.
Messieurs Gérard BASTIERE, Raymond BRUNET, Michel BURLOT, James CHEVALIER, Henri COLIN, Jean-Claude CUBAUD, Roland DEBIAIS, Robert GEAY, Christian MICHAUD, René GIBAULT, Francis GIRAULT, Jean-Marie PARATTE, Dominique REANT, Edouard RENAUD, André SENECHÉAU, membres du conseil d'administration.

N°2004-6-f

Assistaient à la séance avec voix consultative en tant que représentants des sapeurs-pompiers :

Adjudant Jean-Luc BERTIN, Capitaine Jean-François MARCHAIS, Capitaine Serge MARONNEAU, Adjudant Jean MESSY.

Assistaient également à la séance

Madame Marie-Françoise MASDUPUY, payeur départemental
Colonel Patrice BRISSET, directeur départemental
Lieutenant-colonel Jérôme GERBEAUX, directeur départemental adjoint
Monsieur Patrick SANCHEZ, directeur administratif et financier

Excusés :

Messieurs Guillaume DE RUSSE, Daniel LHOMOND, Jean-Pierre JARRY, Jean-Claude RIBARDIERE, Camille SAVIN, Joël TONDUSSON, membres du conseil d'administration.
Commandant Michel BELLOT, médecin-chef du SDIS.

OBJET :

APPEL D'OFFRES
POUR LA
FOURNITURE
D'HABILLEMENT
ET
D'EQUIPEMENTS
DE PROTECTION
INDIVIDUELLE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24 et suivants,

VU, le Code des Marchés Publics 2004,

VU, la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 10 décembre 2004,

VU, le rapport de M. le Président,

REÇU LE

- 4 JAN. 2005

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

AUTORISE

Le Président à signer les marchés à bons de commande d'habillement pour la période 2004-2008 selon le tableau suivant :

	Libellé	Nom société	Montant offre en euros TTC	Prévision maxi TTC
<i>Lot n° 1</i>	Casques et accessoires	Dumont sécurité	125 981.26 €	150 000 €
<i>Lot n° 2</i>	Vestes et sur pantalons textile	Vidal Protection	128 749.40 €	150 000 €
<i>Lot n° 3</i>	Tenues d'intervention	Balsan	94 364.40 €	100 000 €
<i>Lot n° 4</i>	Accessoires feu	Dumont sécurité	55 411.52 €	70 000 €
<i>Lot n° 5.</i>	Chaussures	Boche	33 795.19 €	40 000 €
<i>Lot n° 6</i>	Bonneterie et chemiserie	D.O.M. Sécurité	36 431.66 €	60.000 €
<i>Lot n° 7</i>	Articles de sport	Michel Voisin STADCO	33 449.85 €	50 000 €
<i>Lot n° 8</i>	Tenue de sortie	Penaud	32 531.68 €	36 000 €

Total quantités maxi : 540 714.96 €

Le Président du conseil d'administration,

M. André SÉNÉCHEAU

